



Date d'envoi au contrôle de légalité : 24 avril 2020

Identifiant de l'acte : 041-224100016-20200424-lmc1DL1018761-DE

Date d'affichage : 28 avril 2020

Date de notification :

DOSSIER N°13 - ESPACE NATUREL SENSIBLE - SUBVENTION AUX TRAVAUX DE GESTION DE LA GRANDE PRAIRIE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la délibération n° 14 du conseil général du 19 octobre 2009 approuvant le schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles,

Vu la délibération n° 8 du conseil départemental du 16 décembre 2019 relative à l'environnement et à l'aménagement rural,

Vu les crédits disponibles au chapitre 65 du budget départemental,

Vu le rapport de Monsieur le président du conseil départemental,

DÉLIBÈRE

ARTICLE Unique : Il est attribué à la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre sise Mairie – 26 route de Souesmes - 41 300 Pierrefitte-sur-Sauldre, une subvention à hauteur de 40 %, soit 1 167 € maximum, pour les travaux de gestion des prairies sur l'espace naturel sensible de la Grande prairie.

Adopté à l'unanimité.